



L'ESPACE ESTHÉTIQUE : LE VISIBLE ET L'INVISIBLE DANS L'ACTION URBAINE¹

MIRZA TURSIC²

Directeur de thèse : Prof. Jacques Lévy
Laboratoire Chôros IA ENAC EPFL
Thèse soutenue le 16 mai 2017

Cette recherche explore comment la dimension esthétique nourrit et façonne la spatialité des individus et leurs processus de prise de décision, et donc influence d'autres dimensions (éthique, politique, économique) de la société. Puisque l'espace prend sa source dans la séparation entre les différents composants des systèmes urbains, une des tâches les plus importantes des sciences urbaines est l'étude de la nature et de la structure de cette séparation. Les phénomènes esthétiques tels que l'expérience de la beauté, sont importants précisément parce qu'ils modifient la distance entre les humains et leur environnement. Il est important de souligner que les propriétés esthétiques ne sont ni des propriétés de l'environnement en soi, ni simplement les propriétés d'individus réagissant à cet environnement. Ce sont plutôt des propriétés qui *émergent* de l'interaction entre les individus et leurs environnements, dans un processus où les individus se constituent en tant que sujets et où chaque individu a une idée plus ou moins précise de ce que la société devrait être et ce à quoi elle devrait ressembler.

Les problèmes esthétiques ou urbains sont donc des problèmes systémiques et devraient ainsi être abordés comme tels. Un ensemble de belles maisons ne crée pas nécessairement un beau quartier. Différents types des phénomènes esthétiques surgissent à chaque niveau de complexité, à chaque échelle sociétale. Le même principe s'applique à l'urbanité, un phénomène imprévu et involontaire qui émerge des intentions et actions des individus. L'approche systémique (BUNGE, 2000) de cette thèse est fondée sur la théorie relationnelle de l'espace, l'étude phénoménologique de l'imagination (MERLEAU-PONTY, 1964), et la théorie de l'urbanité (LÉVY, 1994).

¹ *Aesthetic Space: The visible and the invisible in urban agency.*

² Mirza Tursić est architecte et chercheur en sciences urbaines. Depuis 2015, il enseigne à l'EPFL un cours interdisciplinaire qui initie les étudiants aux sciences de la ville en mettant un accent tout particulier sur la notion d'espace public.

Il est essentiel de souligner que les humains, contrairement aux éléments de systèmes naturels, sont capables de mener des actions particulières grâce à leurs capacités imaginatives. Celles-ci leur permettent de transcender le monde actuel perçu par les sens. La dimension esthétique fait directement appel à la conscience imaginative, qui, à son tour, active l’espace virtuel, c’est-à-dire l’espace qui n’existe qu’en puissance. Lorsqu’un individu vit une expérience esthétique, l’individu se livre à une sorte de jeu imaginaire, où les souvenirs du passé, les attentes futures, et la connaissance sur le présent actualisé, sont évoqués en simultanément, se nourrissant les uns les autres. Considérant toute expérience humaine comme spatialisée, j’explore une structure spatiale particulière où se manifeste l’expérience esthétique. J’appelle cette structure l’espace esthétique.

L’espace esthétique est un produit de la conscience imaginative qui fait coexister le monde actuel et le monde virtuel. Cet espace est topologique par nature et subjectif, car les objets qui constituent cet espace ne sont reliés entre eux que par les liens imaginaires produits par l’observateur ; ceci n’exclut pas la possibilité que certaines relations imaginées existent objectivement et indépendamment de l’observateur.

Ma tâche principale a été d’étudier les mécanismes qui régissent la production d’un espace esthétique qui est véritablement *vécu*. Cependant, cette tâche ne pouvait pas être accomplie simplement en considérant les individus comme des agents passifs. L’impératif épistémologique a été plutôt de reconnaître que les participants à la recherche étaient aussi des coproducteurs du savoir. J’ai donc établi une relation directe avec les habitants de l’Arc lémanique en Suisse. Ces entretiens m’ont permis de tirer plusieurs conclusions :

1. L’expérience esthétique suscite des émotions fortes, active la capacité d’agir des acteurs urbains et influence leurs actions individuelles et collectives ;
2. L’environnement urbain immédiat influence fortement les jugements esthétiques des individus, l’espace public agissant comme un espace par excellence où les sensibilités esthétiques peuvent évoluer et mûrir ;
3. Les jugements esthétiques des Suisses se sont développés selon des conditions spatiales, sociales et historiques particulières, où la ville a joué un rôle pivot ;
4. L’enfance semble être une période critique pour le développement des sensibilités esthétiques des individus ;
5. Les jugements esthétiques sont des choix particuliers, où chacun peut se libérer, en partie, du fardeau des décisions éthiques et concrètes qu’il doit prendre au jour le jour ;
6. Puisque les jugements esthétiques d’un individu requièrent qu’il se positionne sur des questions d’identité et de transformation, étudier la dimension esthétique permet aux chercheurs de mieux comprendre le processus à travers lequel les individus se constituent en tant que sujets autoréflexifs ;
7. Lorsqu’un individu change de mode de vie, ce changement est accompagné d’un changement de sa conception esthétique de l’environnement urbain.

Si les catégories esthétiques émergent d’un jeu imaginaire entre l’actuel et le virtuel, ce jeu est trop important pour être simplement mis de côté. C’est pourquoi les sensibilités esthétiques individuelles devraient être sujettes à discussion au sein de notre société, contrairement au vieux dicton latin *de gustibus non est disputandum* (le goût ne se discute pas).

BIBLIOGRAPHIE

BUNGE Mario, 2000: «Systemism: the Alternative to Individualism and Holism», *The Journal of Socio-Economics*, 29 (2).

LÉVY Jacques, 1994: *L'espace légitime*, Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

MERLEAU-PONTY Maurice, 1964: *Le visible et l'invisible; suivi de Notes de travail*, Paris: Gallimard.

